

RAPPORT MENSUEL

Décembre 2023



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office



LE MEILLEUR DE NOS RENCONTRES 2023



OCEAN



Formation aux financements UE



Séminaire des COE



Réunion annuelle des partenaires



GAMES



Special Competence Seminar



Toute notre équipe vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !



Initiative SHARE 2.0



C'est quoi?

SHARE 2.0 vise à structurer et renforcer la collaboration et l'échange de connaissances sur des sujets clés dans le domaine du sport :



Financement
européen



Sport et santé



Sport et
innovation



Sport vert et durable



Qui peut participer?

- les autorités publiques
- les organisations sportives de base
- les fédérations
- les autorités politiques
- praticiens intéressés par le développement du sport au niveau local, régional, national ou européen



Quand?

- Décembre 2023 - janvier 2024 : appel à manifestation d'intérêt pour rejoindre les communautés
- Février 2024 - décembre 2025 : ateliers et conférence annuelle



Plus d'informations [ici](#)

- **Editorial**

5



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise un webinaire sur le programme Erasmus+ 2024** **6**
- **Groupe d'experts Sport vert : Recommandations des États membres de l'UE et du mouvement sportif pour un sport plus respectueux de l'environnement publiées** **7**
- **Le Parlement européen adopte des rapports sur la santé mentale et les maladies non transmissibles** **10**
- **OCEAN organise son troisième séminaire sur la mesure de l'empreinte carbone** **11**



LE COIN DES PARTENAIRES

- **La Commission des relations européennes et internationales des COE se réunit à Bruxelles** **12**
- **Évènements à venir** **13**



EDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

Les institutions européennes à Bruxelles ne sont pas tout à fait prêtes à entrer dans l'esprit de Noël. L'Union européenne s'est tenue occupée par la crise provoquée par l'attaque russe contre l'Ukraine, ainsi que par les attaques en Israël et le conflit armé sur la bande de Gaza. La nouvelle présidence belge du Conseil ne sera pas une simple tâche, car la promesse d'aide de 50 milliards d'euros à l'Ukraine doit être confirmée en janvier, malgré le veto hongrois, et probablement excédant le budget de l'UE.

La décision du Comité international olympique d'admettre des athlètes neutres de Russie et de Biélorussie aux Jeux olympiques de Paris, sous réserve d'un certain nombre de critères, n'a pas provoqué de secousse au sein de l'arène politique bruxelloise. Aucune nouvelle prise de position publique n'a été perçue ces dernières semaines. Finalement, le CIO a pris une décision politique tout en considérant le fait qu'une nette majorité de fédérations sportives internationales et de CNO se soient prononcés en faveur de l'admission conditionnelle des athlètes russes et biélorusses. Les critiques affirment que les critères d'admission stricts ne peuvent être correctement contrôlés et que les athlètes neutres pourraient être utilisés à des fins de propagande. Cela reste à voir, cependant, le fait est que le nombre d'athlètes neutres ne représentera finalement qu'un petit groupe.

La décision à venir de la Cour de justice de l'Union européenne dans le litige juridique entre l'UEFA et la Super League européenne de football (ESL) le 21 décembre occupe les politiciens, avocats et représentants d'organisations sportives. L'une des questions les plus critiques concerne l'application concrète de l'article 165 TFUE, mais aussi de voir si les juges suivront l'avocat général Rantos et y verront un ancrage constitutionnel du modèle sportif européen. Sur ce point, les conclusions des avocats généraux Rantos et Szpunar semblent diamétralement opposées.

Une autre question concernait les possibilités de sanctions des fédérations sportives à l'encontre des organisateurs d'événements concurrents. Les sanctions imposées par l'UEFA sur les clubs et joueurs impliqués dans l'ESL sont-elles compatibles avec le droit européen de la concurrence ?

La procédure que l'UEFA mène contre le club de football Royal Antwerp est également importante. La CJUE devait aussi déterminer si les règles de l'UEFA imposant un quota de « joueurs formés localement » aux clubs participant à ses compétitions de football, en vigueur depuis 2008/2009, vient à l'encontre ou non la libre circulation des travailleurs en provenance de l'UE. En appliquant le critère Meca-Medina, la CJUE pourrait arriver à la conclusion que la règle n'est pas adaptée à la poursuite de l'objectif légitime qu'est la formation des jeunes joueurs au sein des clubs. Attendons alors ce que nous dira la CJUE le 21 décembre.

L'équipe du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE souhaite à tous ses partenaires et lecteurs de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 !

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

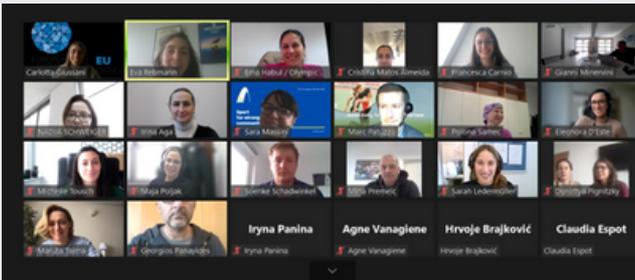


Folker Hellmund
Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise un webinaire sur le programme Erasmus+ 2024



Webinaire sur le programme Erasmus+ 2024

Le 6 décembre, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé son webinaire annuel consacré au programme Erasmus+ pour l'année 2024, dans le cadre de sa série de webinaires dédiés aux financements européens. Le webinaire visait à fournir des informations sur le programme Erasmus+ et ses appels à projets pour 2024. Environ 50 participants, dont 26 Comités Nationaux Olympiques et 8 fédérations sportives, ont assisté au webinaire.

Eva Rebmann, directrice adjointe du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a souhaité la bienvenue aux participants et leur a rappelé l'importance de l'anticipation des échéances Erasmus+ pour les candidatures. Les participants ont ensuite été invités à entamer la rédaction de leurs propositions de projets afin d'obtenir un soutien financier dans le cadre du programme Erasmus+. Francesca Carnio, en charge des financements européens au Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a ensuite délivré un aperçu de la structure du programme, des priorités horizontales, des critères d'éligibilité, ainsi que du budget annuel global consacré au sport.

La deuxième partie du webinaire a été consacrée aux éléments clés des actions sportives spécifiques, avec l'appui de deux intervenants extérieurs :

- Violeta Birzniece, de la Commission européenne, a présenté l'action « Mobilité du personnel dans le domaine du sport », initiée pour la première fois l'année dernière, et a fourni aux participants de précieuses informations quant aux priorités, objectifs et type d'activités soutenues par cette action.
- Carlotta Giussani, du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a élaboré sur les exigences, attentes et exemples pertinents pour la participation aux partenariats de coopération (Partenariats de Coopération et Partenariats simplifiés), ainsi que pour les Manifestations sportives à but non lucratif, tout en soulignant les principales divergences entre les différents types de projets.
- Marc Patuzzo, de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture, a présenté les principales caractéristiques et nouveautés de l'action de « Renforcement des capacités dans le domaine du sport » pour 2024, en particulier l'expansion de l'action au voisinage oriental (Ukraine, Moldavie, Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan), et a invité les participants à accorder une attention particulière aux exigences de l'appel, car très souvent les propositions sont considérées comme inéligibles car ces dernières manquent de répondre à des critères pourtant simples.

À l'issue de cette session, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a fourni des conseils supplémentaires sur la manière de remplir les formulaires techniques et budgétaires pour les projets Erasmus+, ainsi que sur la procédure de candidature et fonctionnalités clés des actions clés 1 et 2. Une série de astuces pratiques pour surmonter les principaux défis liés aux projets Erasmus+ a également été partagée avec l'ensemble des participants.

Par ailleurs, le webinaire a été l'occasion pour les partenaires et CNO de présenter leurs propres idées de projets et d'identifier des partenaires potentiels adéquates pour le futur programme Erasmus+. Les CNO de Moldavie et de Bosnie-Herzégovine, ainsi que le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, ont partagé leurs idées et invité le reste des participants à leur faire part de leur intérêt à devenir partenaires sur l'un de ces projets.

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a chaleureusement remercié les intervenants externes pour leurs présentations perspicaces et a invité les partenaires et CNO européens intéressés à postuler au programme Erasmus+ 2024 à contacter si nécessaire le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE afin de recevoir soutien, conseils et connaissances.

PLUS D'INFORMATIONS

[Guide du programme Erasmus+ 2024](#)

[Journée d'information Erasmus+ 2024](#)

Groupe d'experts Sport vert : Recommandations des États membres de l'UE et du mouvement sportif pour un sport plus respectueux de l'environnement publiées

Le 19 décembre, l'unité Sport de la Commission européenne a publié les recommandations attendues du groupe d'experts sur le sport vert pour un secteur sportif plus durable sur le plan environnemental : "[La contribution du sport au Pacte Vert européen - Une feuille de route secteur du sport](#)".

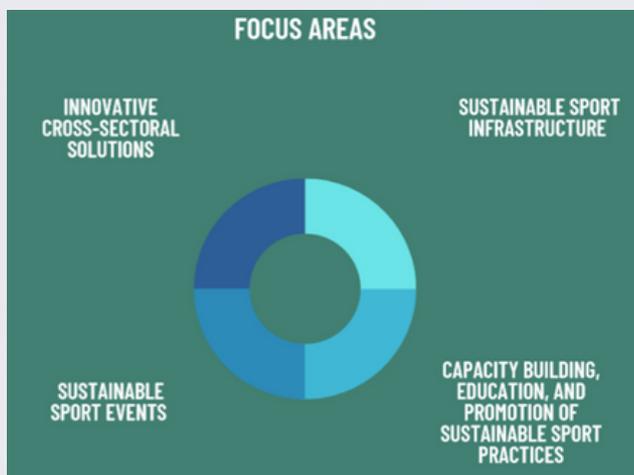
Sport vert : contexte et initiatives du monde du sport

Partant du constat que le sport est de plus en plus affecté par les tendances climatiques actuelles, le Feuille de route souligne le double rôle joué par le sport : réduire son propre impact environnemental et inspirer un changement de comportement au sein de son écosystème (fédérations, clubs, ligues, sponsors, villes hôtes, ONG, athlètes, supporters, etc.) grâce à sa capacité à diffuser des messages et créer des modèles. Pour planter le contexte, le Feuille de route donne un aperçu du contexte politique dans lequel les organisations sportives et les gouvernements opèrent (par exemple, le Pacte vert européen et les législations de l'UE pertinentes pour le secteur du sport, comme le paquet "[Ajustement à l'objectif 55%](#)" ou la stratégie "[Vague de rénovation](#)" de l'UE).

Ensuite, la feuille de route reconnaît également que de nombreuses organisations sportives sont déjà engagées à lutter contre le changement climatique et met en lumière les initiatives passées et présentes au sein du mouvement sportif, y compris les cadres internationaux tels que le [cadre d'action des Nations Unies pour le sport et le climat](#), la [stratégie de durabilité du CIO](#), mais aussi les projets financés par l'UE (par exemple le [projet OCEAN](#), coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, le [projet ASAP](#), coordonné par le Comité national olympique tchèque, ou le [projet Green Sports Hub Europe](#), dans lequel Rugby Europe et le CEV sont partenaires).

La Feuille de route présente une série de défis qui entravent l'amélioration de la durabilité du mouvement sportif, parmi un défi structurel général : "un manque de compréhension et de structure de gouvernance correspondante, de responsabilités professionnelles et d'engagements en matière de mesure et de reporting", avant de dresser la liste des opportunités. Le sport est décrit comme un grand "catalyseur d'action positive et de changement de comportement sur les questions écologiques", avec de puissantes plateformes de communication et des athlètes ou des sponsors jouant le rôle de modèles.

La Feuille de route présente une série de défis qui entravent l'amélioration de la durabilité du mouvement sportif, parmi un défi structurel général : "un manque de compréhension et de structure de gouvernance correspondante, de responsabilités professionnelles et d'engagements en matière de mesure et de reporting", avant de dresser la liste des opportunités. Le sport est décrit comme un grand "catalyseur d'action positive et de changement de comportement sur les questions écologiques", avec de puissantes plateformes de communication et des athlètes ou des sponsors jouant le rôle de modèles.



Les effets secondaires positifs des manifestations sportives, tels que les projets de restauration de la nature ou les campagnes de sensibilisation et d'éducation des communautés, sont mentionnés comme des moyens d'établir un lien avec les gens, de montrer les bonnes pratiques et d'induire un changement de comportement.

Principales recommandations

Le contexte et la liste des initiatives existantes sont complétés par une série de recommandations à l'intention des gouvernements, des organisations sportives et des parties prenantes afin d'améliorer l'impact du secteur du sport et de contribuer aux objectifs du Green Deal européen.

Des recommandations sont adressées aux décideurs politiques et au mouvement sportif en matière de gouvernance, de politique, de financement et de communication dans chacun des domaines suivants : Mobilité et transport ; Technologie et applications ; Tourisme ; Alimentation ; Construction ; Énergie ; Articles de sport ; Infrastructure ; Événements ; Renforcement des capacités.

Les recommandations à l'intention des décideurs politiques sont les suivantes

- Mesurer l'empreinte carbone de référence pour le sport.
- Élaborer une politique de durabilité environnementale en collaboration avec les instances dirigeantes nationales du sport.
- Promouvoir les programmes de financement qui soutiennent les projets de sport et de développement durable.
- S'assurer que les événements disposent d'une stratégie de durabilité, y compris pour le transport des supporters.
- Donner la priorité à l'utilisation des infrastructures existantes plutôt qu'à la construction de nouveaux bâtiments pour les manifestations sportives.

Pour le mouvement sportif, voici certaines des recommandations :

- Développer une stratégie de durabilité et mesurer l'empreinte carbone de l'organisation.
- Élaborer des plans de mobilité encourageant l'utilisation des transports publics, des véhicules à faible émission de carbone et des options actives pour accéder aux événements.
- Identifier, au sein de votre structure de gouvernance, un membre du personnel de haut niveau chargé de la responsabilité en matière de durabilité.

- Mobiliser le pouvoir du sport pour sensibiliser au changement climatique et encourager des comportements plus écologiques.
- Investir dans des rénovations durables des installations sportives.
- Favoriser l'approvisionnement local, saisonnier et biologique lors des manifestations sportives.

Avec le [projet OCEAN](#), le bureau de représentation des COE auprès de l'UE met déjà en œuvre plusieurs des recommandations susmentionnées, en formant un "responsable de l'action climatique" dans chacun des 18 CNO partenaires pour mesurer et réduire l'empreinte carbone de leur organisation, et en concevant un outil qui sera mis à la disposition des organisations sportives.



A propos du groupe d'experts Sport Vert

Le groupe d'experts Green Sport a été initié par le plan de travail de l'UE pour le sport 2021-2024 et rassemble des représentants des gouvernements des États membres de l'UE (par exemple, le ministère des Sports), des observateurs du monde du sport (y compris le bureau de repré l'UE des COE et le CIO) et des institutions telles que l'Agence européenne pour l'environnement ou le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les membres se sont réunis régulièrement pendant deux ans pour rédiger les recommandations et partager les mises à jour et les initiatives en matière de durabilité dans le sport.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a participé activement à toutes les réunions et a pris la plume pour inclure l'expertise du Mouvement olympique et les bonnes pratiques existantes dans le guide.

Une nouvelle vie pour le groupe d'experts Sport Vert : SHARE 2.0

La Feuille de route est le résultat final du groupe d'experts, qui s'est réuni pour la dernière fois le 13 décembre. À partir de février, une nouvelle communauté de pratique se réunira régulièrement sous la forme du réseau SHARE 2.0, avec quatre groupes de travail : Financements européens ; Sport et santé ; Innovation sportive ; Sport vert. La communauté de pratique est ouverte aux autorités publiques, aux organisations sportives (y compris amateur), aux experts politiques et aux praticiens du sport en général. SHARE 2.0 vise à aider les parties prenantes à échanger des idées de bonnes pratiques, ainsi qu'à identifier et à utiliser les financements de l'UE pour développer le sport et l'activité physique.

L'appel à manifestation d'intérêt est disponible [ici](#) - posez votre candidature avant la fin du mois de janvier ! La première réunion aura lieu en février.

PLUS D'INFORMATIONS

[Factsheet](#)

[Synthèse](#)

[Rapport complet](#)

Le Parlement européen adopte des rapports sur la santé mentale et les maladies non transmissibles

Lors de sa session plénière de décembre, le Parlement européen a adopté deux rapports dans le domaine des politiques de santé.

Le rôle du sport dans l'amélioration de la santé mentale

Le [rapport d'initiative sur la santé mentale](#), le premier à ce sujet, s'aligne sur l'approche globale de la Commission en matière de santé mentale. La rapporteure Sara Cerdas (S&D) [a mis l'accent](#) sur les déterminants sociaux de la santé et a identifié les groupes et les situations vulnérables, en proposant des actions ciblées pour y remédier.

Reconnaissant la nature multidimensionnelle de la santé mentale, le rapport souligne la nécessité de mesures holistiques, englobant des éléments socio-économiques, environnementaux, biologiques et génétiques. Adoptant cette perspective globale, le rapport positionne le sport et l'activité physique dans les clubs sportifs comme des défenseurs du bien-être mental, en particulier pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La prescription sociale est considérée comme une approche utile, pratique, holistique et efficace qui peut être intégrée dans les milieux de soins primaires et qui peut impliquer des activités physiques. L'activité physique, le mouvement et le jeu sont bénéfiques pour sensibiliser à une santé mentale positive.

Maladies non transmissibles et utilisation de l'activité physique pour réduire les facteurs de risque

Le [rapport adopté](#) fait la lumière sur les maladies non transmissibles (MNT), attribuant 80 % de la charge de morbidité dans les pays de l'UE à des affections telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires chroniques et les troubles neurologiques. L'inactivité physique apparaît comme un facteur de risque majeur.

Pour lutter contre ce phénomène, le [rapport](#) préconise des mesures telles que l'interdiction de la publicité pour l'alcool et du parrainage lors d'événements sportifs auxquels assistent principalement des mineurs. Les États membres sont instamment priés de lutter contre l'obésité en proposant des choix alimentaires sains et en promouvant le sport.

S'inspirant de l'initiative HealthyLifestyle4All, le rapport appelle la Commission et les États membres à intégrer l'activité physique et le sport dans la planification urbaine, afin d'en faire des moyens accessibles de réduire les facteurs de risque de MNT. La promotion de l'activité physique est également encouragée par des campagnes de sensibilisation.

Modes de vie sains

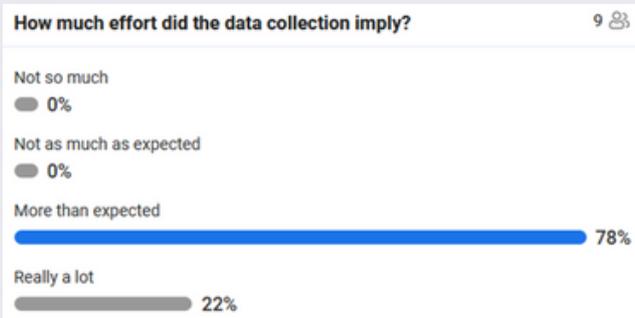
En outre, le 23 novembre, la Commission européenne a publié une [étude sur la santé des modes de vie](#), qui s'appuie sur la campagne [HealthyLifestyle4All](#) qui a duré deux ans. L'étude analyse les initiatives entreprises, le pilier 2, « Faciliter l'accès au sport, aux activités physiques et à une alimentation saine », représentant près d'un tiers de toutes les promesses de campagne. Les organisations se sont concentrées sur l'amélioration de l'accès à une alimentation saine, au sport et à l'activité physique, tout en promouvant l'accessibilité, l'inclusion et la non-discrimination des groupes marginalisés dans les infrastructures.

PLUS D'INFORMATIONS

[Rapport sur les maladies non transmissibles](#)

[Communication de la Commission sur la santé mentale](#)

OCEAN organise son troisième séminaire sur la mesure de l'empreinte carbone

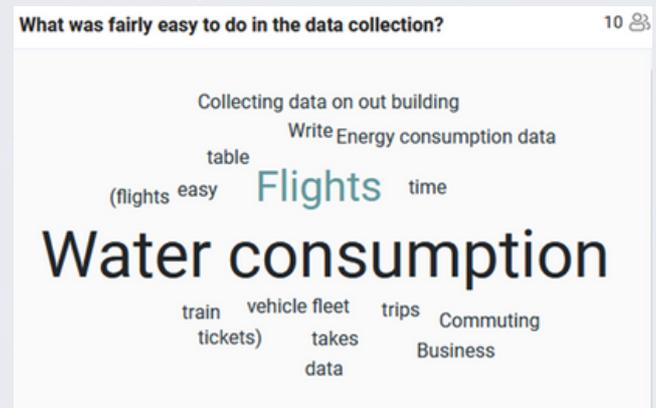


Le 12 décembre, le troisième séminaire en ligne consacré à la mesure de l'empreinte carbone a eu lieu, sous la direction du partenaire scientifique d'OCEAN, l'Öko-Institut. L'objectif principal était de dévoiler les résultats initiaux de la mesure de l'empreinte carbone, en favorisant une plateforme pour les responsables de l'action climatique afin d'engager des discussions et de partager des expériences liées à la collecte de données essentielles au sein de leur CNO. Les CNO partenaires en sont aux dernières étapes de la collecte des données, tandis que l'Öko-Institut achève le processus de réception, prêt à intégrer les données en vue de la finalisation complète de l'outil de mesure par les CNO.

Après une présentation de l'état de la collecte des données par l'Öko-Institut, les CNO partenaires ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue sur leurs expériences respectives dans le processus de collecte des données. Le consortium s'est penché sur des questions clés, notamment 1) l'évaluation du niveau d'effort impliqué dans la collecte des données ; 2) l'identification des aspects qui ont été relativement simples au cours du processus ; 3) la mise en évidence des défis rencontrés dans la collecte des données ; et 4) la proposition d'améliorations potentielles pour l'outil de mesure.

Les responsables de l'action climatique ont déclaré avoir fourni plus d'efforts que prévu pour le processus de collecte des données en raison de la proportion et de la variété des données à collecter.

Le consortium a rencontré des obstacles concernant le calcul des données, pour lesquels l'utilisation de plateformes en ligne a été identifiée comme une solution potentielle, en particulier en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux déplacements domicile-travail.



Plus important encore, il a été recommandé aux responsables de l'action pour le climat d'utiliser des estimations des déplacements et de compiler grossièrement les chiffres rapportés, plutôt que de chercher à obtenir des données détaillées exactes. Pour améliorer l'outil de mesure, les CNO partenaires utiliseront un document de collaboration pour les options d'amélioration concernant la collecte de données. Le consortium s'est montré globalement confiant pour les mesures futures (c'est-à-dire pour 2024) car il est désormais équipé de processus et d'outils adéquats pour collecter les données nécessaires au sein de son CNO.

Au cours de la dernière partie de la réunion, l'Öko-Institut a présenté une vue d'ensemble des résultats initiaux de la mesure de l'empreinte carbone, comprenant un aperçu des termes pertinents dans le contexte de l'évaluation de l'empreinte carbone, ainsi qu'une discussion sur les choix méthodologiques et leurs implications. Les résultats définitifs de cette mesure devraient être présentés en mars 2024, lors du module 3 du cours de formation à Lausanne.

Les derniers mots de la réunion ont été consacrés à la définition des prochaines étapes du projet. Le consortium OCEAN se réunira virtuellement en janvier 2024, avant la prochaine réunion en personne prévue en mars 2024 pour donner le module 3 de la formation pour les responsables de l'action climatique.



LE COIN DES PARTENAIRES

La Commission des relations européennes et internationales des COE se réunit à Bruxelles



Les 7 et 8 décembre, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a accueilli la Commission des relations européennes et internationales des COE. Dirigée par le président José Manuel Araujo, secrétaire général du CNO du Portugal, la Commission a non seulement délibéré sur ses activités pour 2024, mais a également engagé des discussions approfondies avec des invités extérieurs.

L'un des points centraux de la réunion portait sur le thème clé de l'intégrité. Lors d'un échange dynamique avec le Conseil de l'Europe, la Secrétaire exécutive de l'APES, Sophie Kwasny, et l'Ambassadeur Andriy Zayats, la Commission – composée de membres de l'UE et de pays tiers – s'est penchée sur l'approche du Conseil de l'Europe en matière de politique sportive fondée sur les droits de l'homme. La [Convention de Macolin](#), qui traite spécifiquement de la manipulation des compétitions sportives, a également été discutée.

Dans le cadre d'une autre discussion, la Commission a exploré l'évolution du domaine de l'eSport et a pu échanger sur les pratiques nationales.

La deuxième journée a été marquée par une présentation du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE sur les financements européens, avec une analyse détaillée des appels à candidature de projets Erasmus+ 2023 et un aperçu prospectif des appels ouverts pour 2024. Après des présentations enrichissantes des candidatures retenues de divers Comités Nationaux Olympiques, le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE a dévoilé sa proposition pour l'appel à candidatures de 2024, axée sur la prévention dans le sport.

Maja Zalaznik, du CNO de Slovénie, a partagé l'expérience à succès du Festival olympique de la jeunesse européenne 2023, qui s'est tenu à Maribor, ainsi que leur projet Erasmus+ « Active, Healthy and Happy Volunteers ».

Pour clôturer la session, Matteo Zacchetti, chargé de mission à l'unité Sport de la Commission européenne, s'est joint à l'assemblée dans le but de fournir de précieuses informations sur les activités actuelles de la Commission européenne, notamment au sujet des droits des athlètes et du modèle sportif européen.

Le Bureau de représentation des COE auprès de l'UE remercie la Commission des relations européennes et internationales des COE pour son intérêt et enthousiasme et se réjouit de continuer à collaborer en 2024.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

13 - 15 janvier 2024

Convention EHF Grassroots Sports (TU Munich)

25 - 26 janvier 2024

SIGGS 3.0 Kick-off (EOC EU Office, Bruxelles)

30 janvier 2024

Journée d'information sur Erasmus+ Sport (Commission européenne, Bruxelles)



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office